



الجمهورية التونسية  
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي  
جامعة صفاقس  
كلية الآداب و العلوم الإنسانية بصفاقس



République Tunisienne  
Ministère de l'enseignement supérieur  
et de la recherche scientifique  
Université de Sfax  
Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Sfax



# بحوث جامعيّة

RECHERCHES UNIVERSITAIRES  
ACADEMIC RESEARCH

مجلة في الآداب و العلوم الإنسانية

العدد 14 - 15  
جويلية 2020



صفاقس - تونس 2020

بحوث جامعيّة

# بحوث جامعيّة

RECHERCHES UNIVERSITAIRES  
ACADEMIC RESEARCH

Revue de littérature et sciences humaines

N° 14 - 15  
Juillet 2020

I.S.S.N: 1737-1007



صفاقس - تونس 2020



صفاقس - تونس 2020

---

**بحوث جامعيّة**

RECHERCHES UNIVERSITAIRES

ACADEMIC RESEARCH

---



---

République Tunisienne

Université de Sfax

Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Sfax

# بحوث جامعية

RECHERCHES UNIVERSITAIRES  
ACADEMIC RESEARCH

N° 14-15 (Juillet 2020)



---

**Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Sfax**  
Route de l'aéroport- Km 4.5 - BP 1168 – Sfax 3000  
Tél : (+216) 74 67 05 57 / (+216) 74 67 05 58  
Fax : (+216) 74 67 05 40  
[www.flshs.rnu.tn](http://www.flshs.rnu.tn)

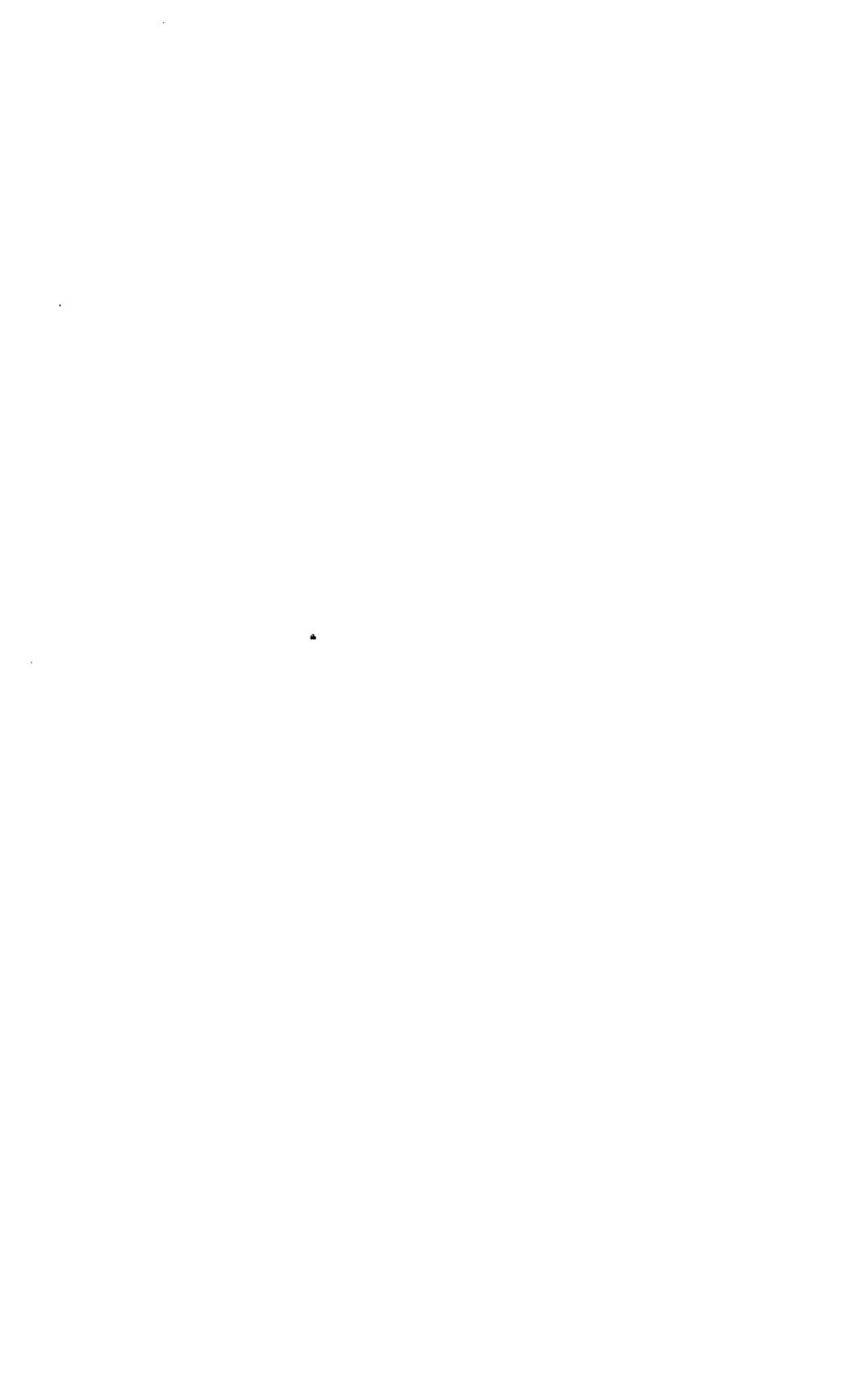
---

**Librairie Alaeddine d'édition et de distribution**

**Sfax - Tunisie**  
(+216) 52.611.668  
[librairiealeaddine@yahoo.fr](mailto:librairiealeaddine@yahoo.fr)

---

**I.S.S.N.1007-1737**



---

# L'essai sur le don de Marcel MAUSS

Mohamed ALOULOU

Maître-assistant de l'enseignement supérieur (FLSH de Sfax).

## Résumé:

Par sa théorie sur le don/contre-don, Marcel MAUSS nous propose une interprétation anthropologique et ethnologique des mécanismes gérant les différents rapports qui sous-tendent les sociétés archaïques. Dans ce compte rendu, nous ne sommes pas limités à résumer sa réflexion, mais nous avons tenté également d'en dévoiler l'apport et l'impact sur l'Histoire de l'anthropologie. De même, nous avons essayé de mettre en exergue l'actualité de sa réflexion qui s'avère fructueuse dans l'étude des rapports économiques et sociaux de notre monde contemporain.

## Abstract:

By his theory on the gift/counter-gift, Marcel MAUSS proposes us an anthropological and ethnological interpretation of the mechanisms managing the different relations which underlie the archaic societies. In this account, we are not limited to summarizing its reflection, but we have also tried to unveil its contribution and impact on the history of anthropology. In the same way, we have tried to highlight the actuality of his reflection which proves fruitful in the study of the economic and social relations of our contemporary world.

## ملخص

يقدم لنا مارسيل موس من خلال نظريته حول الهدية/الهدية المضادة، تفسيراً أنثروبولوجياً وإثنولوجياً للأليات التي تدير العلاقات المختلفة التي تسير المجتمعات التقليدية. سوف لن تقتصر في هذا العمل على تلخيص أفكاره حول هذه المسألة، وإنما سوف نعمل على الكشف عن

مساهمته وتأثيره في تاريخ الأنثروبولوجيا. وبنفس الطريقة، إبراز راهنية تفكيره الذي أثبت نجاعته في دراسة العلاقات الاقتصادية والاجتماعية لعالمنا المعاصر.

## Introduction:

Tout en focalisant sur les peuples et les groupes archaïques, Marcel MAUSS est considéré comme le «père de l'anthropologie française<sup>1</sup>». En effet, il a participé avec d'autres anthropologues, tels que MALINOWSKI B.<sup>2</sup>, à consolider les fondements scientifiques de l'ethnologie, Notre anthropologue nous montre, à travers ses œuvres, de quelle manière l'ethnologie s'est confirmée en tant que discipline spécifique au niveau des sciences humaines.

L'ESSAI SUR LE DON de Marcel MAUSS est un texte qu'on peut caractériser par classique dans les domaines de la sociologie et de l'anthropologie. Cette étude, qui a paru dans une première édition en 1925, a inspiré plusieurs travaux qui se sont consacrés à la problématique du don<sup>3</sup>.

Parmi ses travaux fondateurs, il a essayé d'analyser les différents rapports «contractuels» et «communicationnels» gérant les relations humaines dans différents groupes humains en Polynésie, en Mélanésie et Nord-Ouest américain. A ce propos, Marcel MAUSS affirme dans article *Essai sur le don, forme archaïques de l'échange*:

*«Depuis des années, notre attention se porte à la fois sur le régime du droit contractuel et sur le système des prestations économiques entre les diverses sections ou sous-groupes dont se composent les sociétés dites primitives et aussi celles que nous pourrions dire archaïques. Il y a là tout un énorme ensemble de faits. Et ils sont eux-mêmes très*

---

1 Collectif, (sous la direction du professeur GRAS A.), *Sociologie-ethnologie. Auteurs et textes fondateurs*, Paris, 2003, p. 94.

2 Malinowski B. est un anthropologue britannique d'origine polonaise.

3 Voir également OLIVIER N. «Marcel Mauss, essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques», Lecture [en ligne], Les comptes rendus, 2008, mis en ligne le 06 février 2008, consulté le 15 mai, 2008.

*complexes. Tout s'y mêle, tout ce qui constitue la vie proprement sociale des sociétés qui ont précédé les nôtres – jusqu'à celles de la protohistoire. Dans ces phénomènes sociaux «totaux», comme nous proposons de les appeler, s'expriment à la fois et d'un coup toutes sortes d'institutions: religieuses, juridiques et morales – et celles-ci politiques et familiales en même temps; économiques – et celle-ci supposent des formes particulières de la production et de la consommation, ou plutôt de la prestation et de la distribution, sans compter les phénomènes esthétiques auxquels aboutissent ces faits et les phénomènes morphologiques que manifestent ces institutions»<sup>1</sup>.*

Dans son *Essai sur le don*, Marcel MAUSS met en exergue un principe fondamental permettant de gérer les différents rapports sociaux et interpersonnels. En se basant sur divers exemples puisés dans des sociétés différentes, notre ethnologue insiste sur le fait que le don est un acte social fondateur qui implique un «contre-don». Cette dualité engendre tout un processus social qui se base sur la trinité «donner – recevoir – rendre»<sup>2</sup>.

Dans cette perspective, le troc s'avère un système essentiel au niveau des échanges économiques et sociaux. Afin d'explicitier cette interaction socio-économique MAUSS évoque le phénomène rituel au *Potlatch* qui peut se définir comme étant un comportement culturel dont pierre angulaire est le «don». Loin de se réduire en un acte social de partage de «don-contre-don», le *Potlatch* met en scène tout un cadre rituel et cérémonial imbibé de formes, d'«expressions symboliques»<sup>3</sup> et de suggestions mythiques.

La culture du *Potlatch* était pratiquée dans plusieurs régions du

---

1 MAUSS M., «Essai sur le don, forme archaïque de l'échange»; in *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1950, Cité par CUISENIER J., «Ethologie»; in *Anthologie des sciences de l'homme. L'essor des sciences humaines*, sous la direction de FELLOUX J.C. et MAISONNEUVE J., Paris, Dunod, 1993, p. 94.

2 Voir pour plus de détails: RACINE L., «Les trois obligations de Mauss aujourd'hui, recevoir et rendre chez les Enga et les Mendi de Nouvelle-Guinée»; in *L'Homme*, 1994, tome 34, n° 130.

3 WENDY J. and ALLEN N. J., *Marcel MAUSS. A centenary tribute*, New York. Oxford, 1940, p. 223.

monde: les tribus amérindiennes, les ethnies de l'océan Pacifique, aux Indes... En outre, il a étudié la pratique de la *Kula* en focalisant sur les îles trobriandaise de l'océan pacifique<sup>1</sup>.

Comme le *Potlatch*, la *Kula* met en relief un processus d'échange qui se basait sur un circuit traditionnel d'expéditions maritimes reliant les populations qui habitent le *Massim*, Dans l'Est de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

En étudiant ce genre de pratiques, Marcel MAUSS cherche à exhumer les mécanismes qui sous-tendent le système des prestations économiques et du droit contractuel entre divers groupes ethniques dans des sociétés primitives et archaïques. Ces échanges, qui se fondent sur le «don-contre-don», dépassent l'aspect contractuel et social pour devenir véritablement existentielles pour ce type de sociétés:

*«Mauss effectue une première synthèse des données disponibles qui accorde une place importante au Potlatch (Indien de la côte Nord-ouest du pacifique) et au kula (Mélanésie). [...] Il établit les principes sur lesquels repose le don: donner, recevoir et rendre. Il repère les manifestations agnostiques (compétition et hiérarchie) ou non (réciprocité et parité) du don et tente d'en établir une théorie générale. Il souligne l'universalité de ces principes et en repère certaines dans les sociétés européennes anciennes que l'on approfondira (Benveniste)<sup>2</sup> et que l'on approchera de la persistance d'une "culte de don" particulièrement prégnante dans le Japon contemporain par exemple<sup>3</sup>».*

Dans le présent travail nous nous proposons d'effectuer le compte-rendu de la deuxième partie qui s'intitule *Essai sur le don, forme et*

1 Voir à ce propos : LEVI-STRAUSS C., «Introduction à l'œuvre de M. Mauss» ; in *Marcel Mauss, Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1989.

2 BENVENISTE E. (1902-1976), professeur de grammaire comparée au Collège de France, fut l'un des principaux spécialistes des langues indo-européennes. Voir à ce propos MILNER J. C., "BENVENISTE Emile"; in *Encyclopédie Universalise*, Paris, 2001.

3 BONTE P., "La notion d'échange dans la théorie anthropologique", Séminaire de DEA, Paris VIII, 2001-2002, (textes dactylographiés).

*raison de l'échange dans les sociétés archaïques* et qui figure dans l'ouvrage de Marcel MAUSS, *Sociologie et anthropologie*<sup>1</sup>. Il est à mentionner que nous introduirons ce compte-rendu par un aperçu général concernant les aspects théoriques et les tendances qui sous-tendent la réflexion de MAUSS sur la société et sur l'homme.

## I- La théorie du don/contre-don chez M. Mauss:

Plusieurs critiques définissent MAUSS comme un durkheimien<sup>2</sup> qui a contribué à la création de l'école socialiste. Dans cette étude du groupe social, Marcel MAUSS adopte la démarche d'un socialiste qui lutte<sup>3</sup>, sans être un marxiste, contre un nationalisme qu'il considère néfaste. En effet, MAUSS combat cette trop stricte application de la théorie de la lutte des classes et participe activement à la défense de la justice et du droit au nom d'une morale qui ne cesse de le guider dans son appréciation du fait politique. A travers ses études, il exprime une très grande méfiance envers le «doctrinarisme» qui, écrit-il, «nous cantonne dans l'idéologie<sup>4</sup>». Aussi exprime-t-il ses réserves par rapport à «l'utopie» d'un socialisme absolu de même qu'il affirme sa foi dans la solidarité qui naîtra des consciences elles-mêmes. Pour lui l'action

---

1 MAUSS M., «Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques»; in *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1960.

2 Voir à ce propos:

- MERLEAU-PONTY M., «De Mauss à Claude Lévi-Strauss»; in *Eloge de la philosophie et autres essais*, Paris, 1965.

- POUILLON F., «Marcel Mauss et la théorie anthropologique du Don»; in *Revue des Sciences Sociales*, Tome XXXIV, n° 105, 1996.

-LEACH E., *Rethinking Anthropology (Critique de l'anthropologie)*, trad. SPERBER D. et THION S., Paris, PUF, 1968.

3 Nous avons consulté les cours de notre professeur BONTE P. (Directeur de recherches au CNRS: Laboratoire d'Anthropologie Sociale) sur «La notion d'échange dans la théorie anthropologique» dans le cadre de DEA (*Anthropologie et Sociologie Critique de développement et des échanges*), Université Paris VIII Vincennes Saint Denis, 2001-2002.

4 Cité par: BIRNBAUM P., *La fin du politique*, Dublin, UCD Library, 1974, p. 50.

socialiste ne se réduit pas à un simple problème économique puisqu'elle touche la source morale qui débute avec la révolution française. Tout en étant fidèle à DURKHEIM, il conçoit le socialisme comme «une nouvelle manière de voir, de penser et d'agir<sup>1</sup>». S'adressant contre les théories abstraites et utopiques et rejetant toute idéologie, MAUSS insiste essentiellement sur l'effet moral et sur de nouvelles valeurs postulant un droit nouveau.

MAUSS déclare qu'on ne peut pas parler d'une révolution brusque mais d'une possibilité de «modifier peu à peu, de l'intérieur» les structures du système capitaliste. Ainsi, il distingue nettement l'idée de «cosmopolitisme» destructif et aliénant de celle d'un «internationalisme» synonyme d'interaction, de coopération et de respect des partenaires. MAUSS prône la modification de la contre façon pour rendre à l'échange entre les classes et les nations son caractère moral.

Sur le plan national, il propose, entre autres, la modification du droit à l'héritage, le développement du syndicalisme et l'amélioration de l'éducation. Sur le plan international, il insiste sur le fait de recourir à la cour d'arbitrage et de justice: «Les classes et les nations et aussi les individus doivent savoir s'opposer sans se massacrer et se donner sans sacrifier les uns aux autres<sup>2</sup>».

Cet échanges entre nations comme entre classes sociales, tend, par son caractère moral, à recréer les différents types d'obligations que MAUSS avait mis à jour dans les sociétés primitives étudiées dans la séquence déjà mentionnée dans notre intitulé et qui sera, dans les pages qui suivent l'objet de notre compte-rendu que nous essayerons de clôturer par quelques appréciations et critiques.

---

1 Intervention MAUSS M. à la suite de la communication de AFLATION A., «Les fondements du socialisme»; in *Bulletin de la Société française de philosophie*, Février, 1994.

2 MAUSS M., «Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques»; in *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1960, pp. 278-273.

## **II- Plan de la séquence étudiée:**

### **INTRODUCTION**

**Du don, et en particulier de l'obligation à rendre les présents**

### **CHAPITRE PREMIER**

**Les dons échangés et l'obligation de les rendre**

**(Polynésie)**

- 1- Prestation totale, biens utérins contre biens masculins (Samoa)
- 2- L'esprit de la chose donnée (Maori)
- 3- Autres thèmes: l'obligation de donner, l'obligation de recevoir
- 4- Le présent fait aux hommes et le présent fait aux dieux

### **CHAPITRE SECOND**

**Extension de ce système (libéralité, honneur, monnaie)**

- 1- Règles de a générosité. Andamans (N.B.)
- 2- Principes, raisons et intensité des échanges de dons (Mélanésie)
- 3- Nord-Ouest américain

### **TROISIEME CHAPITRE**

**Survivances de ces principes dans les droits anciens et les économies anciennes**

- 1- Droit personnel et droit réel
- 2- Droit hindou classique
- 3- Droit germanique

### **CONCLUSION**

- 1- Conclusion de morale
- 2- Conclusion de sociologie économique et de l'économie politique
- 3- Conclusion de sociologie générale et de morale

### III- Le don dans les sociétés archaïques :

MAUSS entame cette séquence par le fait que dans la civilisation scandinave et d'autres, les échanges et les contrats se font sous la forme de cadeaux obligatoirement faits et rendus. Aussi précise-t-il qu'il va présenter un simple fragment d'une étude plus vaste. Il s'agit de percevoir puis analyser le régime du droit contractuel et du système des prestations économiques entre les diverses sections dont se composent les sociétés dites primitives et archaïques.

Dans ces sociétés, MAUSS insiste sur l'enchevêtrement de toutes sortes d'institutions quelles que soient religieuses, juridiques, morales, politiques, familiales ou économiques. Dans son étude des sociétés archaïques, notre anthropologue isole l'un de ces traits divers à savoir «le caractère volontaire [...] apparemment libre et gratuit, et cependant contraint et intéressé<sup>1</sup>» des prestations. Ces dernières ont revêtu souvent la forme d'un cadeau offert généreusement et qui a fondé une obligation et un intérêt économique. Tout au long de ce chapitre MAUSS tente de répondre à cette question initiale: «Quelle est la règle de droit et d'intérêt qui, dans les sociétés de type arriéré ou archaïque, fait que le présent reçu est obligatoirement rendu?<sup>2</sup>» Ainsi, tout au long de son étude, l'auteur va multiplier les faits pour répondre à cette question est qui, par sa complexité, génératrice d'autres problèmes nouveaux.

Le but de l'auteur est double. D'une part, il essaie de percevoir la morale et l'économie qui agissent dans les transactions des ces sociétés primitives. D'autre part, il aboutira au fait que cette morale et cette économie fonctionnent encore dans nos sociétés d'une manière constante et pour ainsi dire sous-jacente. D'emblée, l'auteur précise la méthode et la démarche adoptées et qui seront basées sur une comparaison entre diverses communautés dans des aires déterminées, choisies et appartenant à des régions différentes telles que la Polynésie, Mélanésie, le Nord-ouest américain...

Dans son étude des dons échangés et l'obligation de les rendre (cas de

---

1 MAUSS M., «Essai sur le don», Op cit. p. 147.

2 *Ibid.*, p. 147.

la Polynésie), MAUSS constate qu'il reste pour comprendre l'institution de la prestation totale et du *Potlatch*, à chercher l'explication des deux autres moments qui sont complémentaires de celui-là : l'obligation d'en faire et l'obligation d'en recevoir. Dans ce cadre, il cite entre autres l'exemple des *Dayaks* qui ont développé tout un système de droit et de morale sur le devoir que l'on a de ne pas manquer de partager le repas auquel on assiste ou que l'on a vu préparer: «Refuser de donner, négliger d'inviter, comme refuser de prendre, équivaut à déclarer la guerre ; c'est refuser l'alliance et la communion<sup>1</sup>».

Les institutions étudiées par MAUSS expriment une mentalité définie: «C'est que tout, nourriture, femmes, enfants, biens, talismans, sol, travail, services, offices sacerdotaux et rangs, est matière à transmission et reddition<sup>2</sup>». Le *Potlatch* se base sur trois obligations essentielles: Donner, recevoir et rendre. L'obligation de rendre, en l'occurrence, est impérative. En effet, on perd la «face» à jamais si on ne détruit pas les valeurs équivalentes: «La sanction de l'obligation de rendre est l'esclavage pour dette<sup>3</sup>».

En poussant plus loin l'analyse, MAUSS prouve que, dans les choses échangées au *Potlatch*, il y a une vertu «qui force les dons à circuler, à être donnés et à être rendus<sup>4</sup>». Ces pratiques et ces transactions trouvent leur profondeur et leur aspect spirituel dans leur attachement au mythe et au divin. L'extension, le nombre et l'importance de ces faits autorisent à l'auteur à concevoir un régime qui était celui d'une grande partie de l'humanité pendant une très longue phase de transaction et qui subsiste encore ailleurs que dans les peuples qu'il a décrit au long de cette étude.

MAUSS constate que les principes rencontrés chez les peuples archaïques étudiés ont des survivances dans les droits anciens et les

---

1 MAUSS M., «Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques»; in *Sociologie et Anthropologie*, Paris, PUF, 1973, p. 163.

2 *Ibid.*, p. 164.

3 *Ibid.*, p. 212.

4 Collectif, (sous la direction du professeur GRAS A.), *Sociologie-ethnologie. Auteurs et textes fondateurs*, Paris, 1998, p. 268.

économies anciennes. En effet, un rapprochement entre les droits archaïques et le droit romain d'avant l'époque et le droit germanique à l'époque met en exergue la cristallisation du droit personnel et du droit réel. Les sociétés germaniques, par exemple, ont eu un système si net et si développé des échanges sous forme de dons, volontairement et forcément donnés, reçus et rendus. En termes de l'analyse, des divers cas aussi diversifiés que convergents, MAUSS étend ses observations à nos propres sociétés. Certes, il affirme qu'une partie considérable de notre morale et notre voie elle-même stationne toujours dans cette même atmosphère du don, de l'obligation et de la liberté mêlée. Dépassant les termes d'achat et de vente, les choses ont encore une valeur de sentiment en plus de leur valeur vénale. En effet, l'auteur remarque qu'il reste des gens et des classes qui ont encore les mœurs d'autre fois que «nous nous y plions presque tous, au moins à certaines époques de l'année ou certaines occasions<sup>1</sup>». Dans ce cadre, il cite l'exemple des caisses d'assistance familiale que les industriels français ont librement et vigoureusement développées en faveur des ouvriers chargés de famille et qui répondent spontanément à ce besoin de s'attacher les individus eux-mêmes de tenir compte de leurs charges et des degrés d'intérêt matériel et moral que ces charges représentent.

Ce genre de morale et de législation correspond, selon l'avis de MAUSS, non pas à un trouble, mais à un retour au droit. Ce constat ne recommande aucune destruction puisque les principes de droit qui président au marché, à l'achat et à la vente, qui sont la condition indispensable de la formation du capital, doivent et peuvent subsister à côté des principes nouveaux et des principes plus anciens.

Cependant, il ne faut pas que le moraliste et le législateur se laissent arrêter par de soi-disant principes de droit naturel. Par exemple il ne faut considérer la distinction entre le droit réel et le droit personnel que comme une abstraction, un extrait théorique de certains de nos droits. Ainsi, notre auteur conclut: «il faut le laisser subsister, mais le cantonner dans son coin<sup>2</sup>». Ainsi, on peut revenir aux sociétés primitives pour

---

1 Extrait de essai sur le don, cité par PORCHER J., *Bien-être animal et travail en élevage*, Paris, Educagri éditions - INRA éditions, 2004, p. 28.

2 *Ibid*, p. 261.

retrouver des motifs de vie et d'action que connaissent encore des sociétés et des classes nombreuses: «la joie à donner en public; le plaisir de la dépense artistique généreuse; celui de l'hospitalité et de la fête privée et publique<sup>1</sup>».

Marcel MAUSS clôture cette séquence en ses termes récapitulatifs et significatifs: «On voit comment on peut étudier, dans certains cas, le comportement humain total, la vie sociale tout entière; et on voit aussi comment cette étude concrète peut mener non seulement à, une science des mœurs, à une science sociale partielle, mais même à des conclusions de morale, ou plutôt –pour reprendre le vieux mot– de «civilité», de «civisme», comme ont dit maintenant<sup>2</sup>».

#### IV- La survivance du don/contre don :

L'apport principal de cette œuvre consiste à ouvrir "les portes de nouveaux mondes" en sociologie et en anthropologie. En inaugurant une sociologie ethnographique qui se concentre sur les faits sociaux totaux, l'ouvrage de Marcel MAUSS cherche à décrire minutieusement les logiques du don dans les sociétés archaïques.

Comme nous l'avons montré plus haut, l'étude du **POTLATCH** et de la **KULA** est d'une importance incontestable. En effet, le **POTLATCH** peut devenir une sorte de lutte de type agonistique: il se déroule en une grande fête qui rassemble une ou plusieurs tribus pour des échanges de cadeaux qui vont jusqu'à la destruction de richesses. La finalité au cours de cette «lutte de générosité» est d'établir la hiérarchie entre les groupes et leurs représentants. Le plus fort est celui qui aura offert le plus de richesses. C'est l'honneur des sujets qui est en jeu.

Par contre, la **KULA**, est une forme plus pacifique se basant sur des échanges cérémoniels, dans laquelle la rivalité, le combat et la destruction sont évités. L'enjeu principal est d'être lié de façon durable à des partenaires

---

1 Extrait de essai sur le don, *Op.cit.*, p. 263.

2 Pour plus de détails voir DUVIGNAUD, *Anthologie des sociologues français contemporains*, Paris, 1970, pp. 90-92.

prestigieux en échangeant des biens précieux<sup>1</sup>.

Selon MAUSS, les sociétés modernes gagneraient à s'inspirer de la KULA comme modèle de don, tout en évitant de basculer dans la rivalité du POTLATCH. MAUSS met en exergue une autre question: «quelle force y a-t-il dans la chose qu'on donne qui fait que le donataire la rend?». Selon lui, c'est dans la chose donnée que se trouverait la force qui contraint le donataire à la rendre. Les choses échangées seraient dotées d'un esprit, le «*hau*»; cela s'expliquerait par le fait que la chose qui circule garde en elle la trace des personnes qui l'ont possédée. Le «*hau*» est donc la trace de la personnalité de chacun des propriétaires de l'objet: le contre-don permet de rendre hommage au donateur et d'éteindre la dette.

D'un point de vue plus juridique, MAUSS s'est également intéressé au rôle des «gages» dans les échanges. Le terme «NEXUM» désigne la chose gagée (un objet donné par l'un des contractants à l'autre et qui pousse celui-ci à exécuter le contrat). Ce gage engage l'honneur de celui qui le donne mais aussi l'honneur de celui qui le reçoit: il constitue donc un lien entre deux personnes, qui redouble le pur échange.

Pour comprendre si la prestation observée correspond à une alliance équilibrée, une dépendance ou une rivalité entre ses deux protagonistes, il est crucial de pouvoir découper, sans ambiguïté possible, la séquence d'interactions qui lui donne sa signification. En d'autres termes, il faut que les protagonistes s'accordent pour déterminer quel a été le «premier don» et quel est, en conséquence, le «contre-don»: alors, si la contrepartie a été rendue, il s'agira d'alliance, sinon de dépendance. Sans cet accord, le risque est grand d'entrer dans la spirale d'une rivalité sans fin.

L'originalité de MAUSS est que ses travaux, élaborés sur des sociétés archaïques, permettent aussi de montrer la survivance de telles logiques dans les sociétés modernes. Selon WEBER F., L'ESSAI

---

1 Coquillages et bracelets.

2 MAUSS M., «Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques» *Op.cit.*, p. 148.

SUR LE DON doit même être considéré comme «un chaînon essentiel dans l'invention d'une sécurité sociale à la française<sup>1</sup>». En effet, MAUSS affirme que la société n'est pas quitte envers les travailleurs qui lui ont donné leur vie : elle doit donc leur donner les moyens de vivre décentement en période de vieillesse et de chômage. Pour lui, le travail salarié doit être au centre de la solidarité sociale, «comme un don qui appelle une contrepartie au-delà du seul salaire<sup>2</sup>». Cette logique a donné naissance au système de Sécurité sociale français. Les analyses de MAUSS ont donc une portée très contemporaine: elles sont en partie portées par l'exigence de trouver des réponses aux problèmes des sociétés occidentales. C'est ainsi que pour Weber F., il faut relire Mauss à l'heure où le modèle social français est remis en cause: le «détour ethnographique» permet de mettre en évidence l'universalité et la complexité du mécanisme de don - contre don. L'étude de sociétés traditionnelles de Polynésie, de Mélanésie implique un "décentrement de l'observateur" qui donne des outils pour penser la réalité contemporaine.

Le principal enjeu politique de **L'ESSAI SUR LE DON** est la critique de l'aumône qui est le type même du don sans retour, humiliant pour les pauvres puisqu'ils ne peuvent rendre. C'est pourquoi MAUSS propose de «sortir la politique sociale du modèle charitable pour la rendre acceptable<sup>3</sup>». Cela signifie qu'il faut changer sa signification: il faut la présenter non pas comme une politique qui fait des dons aux pauvres mais comme une politique de contre dons rendus aux travailleurs en échange du don initial qu'ils ont fait de leur travail, et dont le salaire ne représente pas un contre don suffisant.

On parlerait aujourd'hui "d'incomplétude du contrat de travail". Les intuitions de Mauss n'ont trouvé leur pleine expression qu'après la Libération avec l'avènement de la sécurité sociale. Mais depuis les

---

1 OLIVIER N. «Marcel Mauss, essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques», Lecture [en ligne], Les comptes rendus, 2008, mis en ligne le 06 février 2008, consulté le 15 mai, 2008.

2 *Ibid.*, Lecture en ligne.

3 *Ibid.*, Lecture en ligne.

années 1990, selon WEBER F., la remise en cause de l'État-providence fait pointer le risque d'une régression vers la charité<sup>1</sup>. L'enjeu dès lors consiste à repenser la solidarité. Selon elle, «on peut chercher à mettre en évidence une générosité non humiliante<sup>2</sup>». A ce titre, l'impôt et le principe de la redistribution peuvent être une solution puisque le donataire ne connaît pas l'identité de son donateur, ce qui fait qu'il se sent moins engagé. Elle souligne ainsi la "valeur libératoire de la cotisation obligatoire". Tout compte fait, nous avons cherché par ce travail de nous interroger sur l'actualité de la réflexion de MAUSS dans notre société contemporaine.

### **Conclusion:**

L'importance de cette étude, nous semble-t-il, réside dans cet intérêt accordé aux sociétés primitives qui étaient exhumées et déterrées par une lecture philosophique minutieuse et fidèle. La mérite de Marcel MAUSS trouve sa plus parfaite illustration dans cette tentative judicieuse de réconcilier l'ancien et le moderne dans un dépassement très habile de la dichotomie aberrante dissociant les sociétés archaïques et les sociétés actuelles. Toutefois, notre anthropologue n'a-t-il pas conclu sur une vision consolatrice proche de l'utopie à laquelle il a tenté toujours d'échapper? La réponse à cette question nous paraît assez hâtive dans la mesure que nous avons étudié une seule séquence qui ne peut pas cerner toutes les tendances et les réflexions de Marcel MAUSS.

---

1 RMI, pauvreté laborieuse, thématique des «assistés».

2 *Ibid.*, Lecture en ligne.